

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 35 (2005)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## GENÈVE / OCPA

## L'OCPA, c'est quoi?

L'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) est chargé de calculer et de verser des prestations complémentaires fédérales et cantonales aux personnes bénéficiant d'une rente AVS ou AI. Il est rattaché au Département de l'action sociale et de la santé (DASS).

Les prestations complémentaires ont pour but d'assurer aux personnes qui y ont droit, un «revenu minimum d'aide sociale». Elles interviennent en complément aux rentes de l'AVS ou de l'AI et s'ajoutent aux autres ressources de l'ayant droit, de manière à couvrir ses «besoins vitaux».

## DE PLUS, L'OCPA

- alloue des participations ou des remboursements de frais médicaux et d'invalidité non couverts par l'assurance maladie,
- accorde un abonnement annuel Unireso (Transports publics genevois) pour lequel une participation de Fr. 60.– est demandée au bénéficiaire depuis cette année,
- verse des prestations financières d'assistance,
- exerce un contrôle administratif et financier des établissements médico-sociaux et des établissements pour personnes handicapées, détermine les prix de pension, calcule et verse la subvention cantonale aux établissements.

## L'OCPA EN CHIFFRES

En 2004, l'OCPA a versé des prestations complémentaires à plus de 23 000 bénéficiaires, dont environ 20 000 vivent à domicile et plus de 3 000 résident dans un établissement médico-social ou pour personnes handicapées. Ces presta-

tions représentent un montant de près de 392 millions, dont 34 millions concernent le remboursement de frais de maladie et d'invalidité – pour la part non remboursée par les assurances maladie – et de frais paramédicaux. Le secteur des frais de maladie a traité près de 300 000 factures durant l'année écoulée. L'OCPA a participé également au financement des établissements médico-sociaux

du canton de Genève par le versement d'une subvention directe à l'exploitation de plus de 92 millions. Plus de 2 200 nouvelles demandes de prestations ont été enregistrées en 2004. 11 624 personnes ont été reçues à l'accueil de l'OCPA et le standard téléphonique a répondu à quelque 35 400 appels, sans compter les appels qui arrivent sur les lignes directes des collaborateurs.

## OCPA

Office cantonal  
des personnes âgées

Route de Chêne 54  
Case postale 6375  
1211 Genève 6  
Tél. 022 849 77 41  
Fax 022 849 76 76  
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public  
(rez-de-chaussée)  
de 8 h 30 à 12 h 00  
de 13 h à 16 h

## GENÈVE

## Bougez-vous!

Il n'y a pas d'âge pour se faire du bien en bougeant, pour autant que l'on choisisse une activité physique adaptée à sa condition, ainsi qu'à ses goûts. Un précieux guide dans ce domaine vient de paraître à Genève.

**B**ouger davantage, que d'avantages! Un titre en forme de slogan pour un ouvrage qui pense à votre santé. Il est le résultat d'une collaboration entre l'Université du 3<sup>e</sup> âge et Pro Senectute.

«Vouloir maintenir, voire développer l'autonomie des per-

sonnes en bonne santé dès la cinquantaine et au-delà de l'âge de la retraite, est-ce une utopie, se sont interrogé les partenaires de ce projet. Nous ne sommes pas de cet avis et c'est pourquoi nous avons d'emblée appuyé l'initiative prise, il y a trois ans, par la Commission Santé de l'Université du 3<sup>e</sup> âge, de mettre à la disposition de la population genevoise ce guide, une première au plan cantonal.»

Les quelque 150 activités ou cours qui y sont recensés s'adressent spécifiquement aux plus de 55 ans. La consultation du guide est facilitée par deux index, l'un géographique, l'autre par catégories. Gym, danse, yoga, autodéfense, tourisme pédestre, mais encore chant ou sophrologie, il y en a pour tous les goûts, avec des activités in-

dividuelles ou en groupe, en salle ou en plein air. **C. Pz**

» Pour obtenir gratuitement ce guide, vous pouvez vous adresser à Pro Senectute Genève, rue de la Maladière 4, tél. 022 807 05 65. E-mail: info@ge.pro-senectute.ch



**BOUGER DAVANTAGE,  
QUE D'AVANTAGES!**

Guide des activités physiques de loisirs  
Dès 55 ans  
Genève

Université du 3<sup>e</sup>me Age, Genève  
Pro-Senectute, Genève



## ARC JURASSIEN

# A pied jusqu'au haut des tours

Le point commun entre Milandre, Chaumont et Moron? Ce sont trois noms de tours, du haut desquelles la vue est imprenable.

**P**ro Senectute Jura (pour Milandre), Neuchâtel (pour Chaumont) et Jura bernois (pour Moron) proposent de faire le tour... des tours cet automne, en trois jours, pour allier randonnées et découvertes. Le premier rendez-vous est donné mardi 27 septembre, à 9 h 30, à la gare de Boncourt, au bout de l'Ajoie. En deux heures de marche, les promeneurs atteindront la tour de Milandre, dernier reste d'un château en ruine, déjà cité dans des textes au 13<sup>e</sup> siècle. Le lieu regorge de mystères et de légendes qui seront racontés aux promeneurs par M. Bregnard, passionné d'histoire. Après un pique-nique tiré du sac, les participants pourront visiter un parc à bisons et profiter des connaissances de la région

de M. Prêtre avant de s'en revenir à Boncourt.

Deux jours plus tard, le 29 septembre, les intéressés se retrouveront à 10 h au stand de tir de Malleray (suivre l'indication «Tour de Moron» dès le giratoire à l'entrée ouest de la localité). Ils grimperont 550 mètres de dénivellation pour atteindre le sommet du Moron (1336 mètres) et, là, monter encore en haut de la tour spiraloïdale conçue par l'architecte Mario Botta, afin d'y admirer, sur 360 degrés, une superbe vue du paysage jurassien. Le pique-nique sera une fois encore tiré du sac (un kiosque avec des produits du terroir et des boissons est aussi à disposition). La descente dans la vallée prendra environ 1 h 30.



Photos René Charliet

Chaumont figure au programme du tour des tours.

Jeudi 6 octobre, le départ sera donné à 9 h 35 à la gare de Neuchâtel pour monter ensuite jusqu'à Chaumont avec le seul funiculaire panoramique du Jura. Le voyage (2,1 km) permet de s'en mettre déjà plein les yeux avant de contempler, depuis la tour, les trois lacs et les Alpes. La descente se fera à pied par le sentier du Temps jusqu'à Neuchâtel, où ceux qui le souhaitent pourront encore visiter le Centre Dürrenmatt ou le Jardin botanique.

**Nicole Rohrbach**

» Visite possible d'une, deux ou trois tours. Renseignements et inscriptions auprès de Pro Senectute Arc Jurassien, rue du Puits 4 à Delémont (tél. 032 421 96 10) ou avenue Léopold-Robert 53, 2301 La Chaux-de-Fonds (tél. 032 911 50 07) ou rue du Pont 4, 2710 Tavannes (tél. 032 481 21 20).

## VALAIS

# La philosophie

De sa faiblesse, un handicap de naissance, Alexandre Jollien a tiré une singulière force intérieure pour affronter le métier d'homme. Et c'est auprès des philosophes antiques, qu'il apprend «à lutter contre le mal».

**D**ans ses livres *Eloge de la Faiblesse* (1999) et *Le Métier d'Homme* (2002), le mot joie revient souvent sous sa plume. Et, dans un article paru dans *L'Humanité*, Alexandre



## NEUCHÂTEL

## Une alarme pour conserver son autonomie

Une santé chancelante ou un handicap ne sont pas incompatibles avec un maintien à domicile. Diverses formes d'aide existent, dont l'une des plus appréciées est le système d'alarme de la Croix-Rouge assurant une sécurité 24 h sur 24.

Mis sur pied il y a déjà plus de vingt ans, ce service est de plus en plus prisé car il est très sécurisant pour les personnes craignant un malaise ou une chute. L'installation au domicile comprend un appareil équipé d'un haut-parleur et une touche d'appel montée sur un bracelet ou un pendentif. Une simple pression sur cette touche alertera la centrale d'alarme qui se mobilisera immédiatement pour venir en aide à

la personne en détresse. «Des bénévoles passent régulièrement chez les utilisateurs du service afin de s'assurer de la bonne marche de l'installation», explique Françoise Yoder, responsable de ce service pour la section de Neuchâtel de la Croix-Rouge. «Certaines personnes actionnent parfois l'alarme pour lutter contre des crises d'angoisse ou contre la solitude. Mais le personnel de la centrale d'alarme est formé



Une pression sur la touche du bracelet alerte immédiatement la centrale de la Croix-Rouge.

SRK / Christina Gerber

pour répondre à toutes les situations. Il connaît le dossier de chaque abonné et le contact est établi grâce au haut-parleur

du boîtier installé au domicile.»

Selon M<sup>me</sup> Yoder, il serait souhaitable qu'une participation financière soit assurée par les caisses maladie car le service favorise le maintien à domicile et contribue ainsi à limiter les coûts de la santé. Actuellement une soixantaine de personnes disposent de ce service dans le canton de Neuchâtel et 6000 pour l'ensemble de la Suisse. Une exposition sur le système d'alarme est présentée du 5 au 10 septembre au centre commercial Marin-Centre afin de faire connaître le service auprès du grand public.

Ariane Geiser

## comme thérapie de l'âme

Jollien a cette formule: «Rien de pire qu'une souffrance subie dans la solitude. Notre devoir: lutter ensemble contre ce qui blesse pour poursuivre notre joyeux combat.»

Licencié en philosophie de l'Université de Fribourg, il a poursuivi ses études de philosophie et de grec ancien au Trinity College de Dublin. Dans son premier ouvrage, couronné par le Prix Mottart de l'Académie française et par le prix Montyon de littérature et de philosophie, il s'adresse à Socrate et lui raconte spontanément son histoire. Le livre montre en quoi l'expérience du

handicap peut rejoindre les interrogations de certains philosophes. Dans son deuxième ouvrage, il évoque son combat au quotidien pour bâtir son existence «avec légèreté et joie». Le troisième, en cours de rédaction, dépeint un art de vivre qui puise ses racines dans la tradition philosophique.

## DES MAÎTRES DE VIE

Son expérience, il la partage lors d'un cycle de conférences. Au cours des dix conférences, données à Sion de septembre 2005 à avril 2006, Alexandre Jollien propose des rencontres

avec ces maîtres de vie qui le confortent dans son parcours existentiel: Socrate et son précepte «connais toi toi-même», Platon, Aristote pour qui le bonheur se trouve dans le juste milieu, les Stoïciens qui cherchent refuge dans la citadelle intérieure, Sénèque, les épicuriens qui prônent le plaisir, les sceptiques qui pratiquent l'art de se détacher, les cyniques qui visent à l'autonomie absolue, Boèce et la thérapie de l'âme.

Françoise de Preux

»» Rens. tél. 021 961 94 51 ou [www.alexandre-jollien.ch](http://www.alexandre-jollien.ch)

»» Adresses: Croix-Rouge, Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz, Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 2a, 2000 Neuchâtel. F. Yoder-Ariège, tél. 032 725 42 10; e-mail: [croix-rouge.neuchâtel@ne.ch](mailto:croix-rouge.neuchâtel@ne.ch)  
Croix-Rouge, Section de La Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 71, 2300 La Chaux-de-Fonds. M<sup>me</sup> A. Pica, tél 032 913 34 23; e-mail: [carin.pica@ne.ch](mailto:carin.pica@ne.ch)